

Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption



Octobre 2021

Synode 2023

Quelques mois après son élection pour être le nouveau successeur de l'Apôtre Pierre, le pape François a donné la tonalité de son pontificat à travers son exhortation apostolique *Evangelii gaudium – la Joie de l'Évangile*. Dans ce texte à caractère programmatique, le pape invite à un « renouveau ecclésial » qui passe par « la conversion pastorale ». Ce renouveau vise à faire goûter la saveur et la joie de l'Évangile au plus grand nombre. C'est bien les exigences de la mission qui nous invitent à faire la vérité dans nos existences personnelles, dans l'Église afin d'être davantage « disciples-missionnaires », témoins de la Bonne Nouvelle qu'est Jésus-Christ.

C'est précisément cela qui a amené le pape François à convoquer un synode. Intitulé « Pour une Église synodale : communion, participation et mission », cette célébration poursuit un but : « marcher ensemble » pour permettre à l'Église d'annoncer l'Évangile. Cette annonce constitue un envoi en mission, mission à laquelle tous sont appelés, mission qui suppose la communion entre les disciples-missionnaires.

Ce « marcher ensemble », ce synode, s'ouvrira à Rome le 9-10 octobre prochain et dans tous les diocèses le dimanche suivant. Ainsi, le synode sera officiellement ouvert à Rouen le dimanche 17 octobre avec une messe dans l'église-mère du diocèse, la Cathédrale. Elle réunira les membres du Conseil diocésain de pastorale, conseil composé de baptisés venus des différentes paroisses du diocèse, de différents mouvements et services, de personnes investies dans divers aspects de la mission. Enrichis par ce que vous pourrez leur partager, portés par votre prière, elles vivront cette belle expérience de se mettre à l'écoute du Seigneur, à l'écoute les uns des autres. Comme l'écrivait le pape François dans un Discours pour la Commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du Synode des Évêques : « Une Église synodale est une Église de l'écoute, avec la conscience qu'écouter « est plus qu'entendre ». C'est cette expérience de l'écoute mutuelle que chaque diocèse est invité à vivre durant cette première phase du synode. Il s'agira de découvrir la manière dont la synodalité (« marcher ensemble ») se vit déjà et comment nous pourrions la vivre davantage.

A travers cette démarche, nous répondrons à l'appel du pape François pour qui « Le chemin de la synodalité est justement celui que Dieu attend de l'Eglise du troisième millénaire » (idem cit). Alors, bon chemin !

Abbé Alexandre Gérard
Recteur de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption

Les épis de faîtage : le triomphe de saint Georges

A l'occasion des Journées du Patrimoine, a été dévoilée toute une frise au sommet du toit du chœur de la cathédrale. Cette ornementation ne peut manquer d'attirer le regard et d'interroger ! De couleur rouge et or, elle est composée d'une frise comprenant angelots, candélabres, blasons, croix, un demi soleil sur la toiture et d'une statue monumentale présentant un saint Georges terrassant un dragon avec à ses pieds une princesse et deux bergers. Cette décoration est celle qu'ont fait réaliser les cardinaux d'Amboise à la Renaissance comme en témoigne une gravure du XVIIIème siècle présentée dans le livre sur la cathédrale de Rouen de la collection « La grâce d'une Cathédrale » (p. 321-322).

Cette restitution a été voulue par M. Pierre-André Lablaude qui fut Architecte en chef des monuments historiques. Cette réalisation s'inspire très largement de l'iconographie présente sur le tombeau de ces cardinaux situé dans la chapelle de la Vierge. Ces travaux ayant été commandés par les services de l'Etat, c'est également l'Etat qui en a été intégralement le financeur.



Quatre mains au carillon de la cathédrale

La Guilde des Carillonneurs de France propose chaque année ses *journées nationales du carillon* en octobre, cette année autour des 9 et 10 octobre 2021. Des actions diverses sont menées sur le territoire à cette occasion pour sensibiliser le public au carillon, aux instruments, à la pratique, au répertoire, à la présence de musiciens au clavier.

Cette année, l'ACCR, association du carillon de la cathédrale de Rouen, propose à des musiciens non carillonneurs, qui ont une certaine pratique, aussi modeste soit-elle, de se produire en quatre-mains aux côtés d'un des carillonneurs à la cathédrale.

Concert retransmis par internet le dimanche 10 octobre à 16h30, répétition la veille sur le clavier d'étude, qui permet de travailler sans se faire entendre avant le concert. Les musiciens intéressés par l'aventure peuvent écrire au carillonneur titulaire Patrice Latour, carillonneur@carillon-rouen.fr. On leur donnera les détails et conditions.

Une retransmission permet de faire connaître notre grand carillon ainsi que de le rapprocher d'auditeurs lointains ou se déplaçant difficilement; il n'en reste pas moins qu'une audition **sur place** (jardins d'Albane, parvis) est naturellement irremplaçable.



Messe des 400 ans de la naissance de Nicolas BARRE

Le 20 octobre 2021, nous célébrerons à un jour près, **les 400 ans de la naissance de NICOLAS BARRE** fondateur des Sœurs de l'Enfant Jésus Providence de Rouen. Il est né le 21 Octobre 1621 à Amiens. Fils unique d'une famille de cinq. Il reçoit dès son plus jeune âge par l'éducation de sa mère, l'amour des pauvres et des plus petits. Il fut un des meilleurs élèves de l'école des pères jésuites ; mais son amour pour les plus petits le pousse à rentrer au couvent des minimes (les plus petits).

Envoyé à Rouen en 1659, la détresse des enfants de son époque le conduit à ouvrir quelques écoles gratuites grâce à l'aide de quelques femmes, nommées « maîtresses charitables ». Aujourd'hui, à la suite de Nicolas BARRE, les sœurs de la Providence continuent l'œuvre de leur fondateur en France, en Angleterre, à Madagascar et en Centrafrique.

Avec les élèves, enseignants et personnels des communautés éducatives, nous célébrons à la cathédrale de Rouen, **le mercredi 20 octobre à 10h30**, une messe présidée par notre archevêque Mgr Dominique LEBRUN. Vous êtes tous conviés à prendre part à cette célébration pour rendre grâce à Dieu des merveilles que le Seigneur a fait pour nous par l'intermédiaire de NICOLAS BARRE.

Sœur Gwladys

Dimanche 24 octobre : Messe de la Saint-Romain

A l'occasion de la Saint Romain, saint patron de la ville de Rouen, l'Archevêque de Rouen présidera l'eucharistie de 10h30 le Dimanche 24 Octobre. Au cours de cette messe, Mgr Dominique Lebrun remettra le Mérite diocésain à une trentaine de diocésains, manière d'exprimer sa gratitude pour l'investissement de ces frères et de ces sœurs dans la mission de l'Eglise depuis de nombreuses années.

La châsse de saint Romain, Trésor et objet de vénération (XIII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)

Réalisée à la fin du XIII^e siècle dans les décennies qui suivent la mort de saint Louis (1214-1270), la châsse « de saint Romain » est un reliquaire ayant la forme d'une chapelle gothique à vaisseau unique flanquée à ses angles de quatre hauts pinacles. Typique de l'orfèvrerie du XIII^e siècle, son décor présente une délicate ornementation empruntée à l'architecture de l'époque.

Elle est en cuivre repoussé, ciselé et doré sur une structure en bois, et ornée d'émaux. Elle mesure 77,5 cm de hauteur, 89,5 cm de longueur et 47 cm de largeur. Elle est classée Monument historique depuis le 4 juillet 1903.

À l'origine châsse « de tous les saints », c'est en 1776 qu'y sont transférées les reliques de saint Romain, jusqu'alors conservées dans une autre châsse. La châsse « de tous les saints » prend alors le nom de « châsse de saint Romain ».

La vénération de l'objet tire son origine d'un miracle de saint Romain, évêque de Rouen au VII^e siècle : accompagné d'un condamné à mort, le saint dompta le dragon (*la gargouille*) qui terrorisait la cité au moyen de son étole. En souvenir de ce miracle, pour l'Ascension, le chapitre de la cathédrale avait l'habitude de gracier un condamné à mort. Le condamné retenu devait soulever trois fois la *fierté* (la châsse) pour recouvrer la liberté. Ce privilège des chanoines est supprimé en 1791. Pour commémorer cette tradition, la châsse, jusqu'au XX^e siècle, est portée en procession dans la ville pour l'Ascension. Elle ne l'est plus mais est exposée pour la fête du saint, le dernier dimanche d'octobre, dans le chœur de la cathédrale.

La châsse que nous connaissons est ornée de quatorze statuettes : les douze apôtres, le Christ et la Vierge à l'Enfant. Le nombre et l'identité des statuettes l'ayant ornée ont beaucoup varié. Sur chacun des grands côtés, quatre apôtres encadrent le Christ bénissant et la Vierge à l'Enfant alors que deux statuettes ornent les petits côtés. L'objet présente aujourd'hui une diversité de matériaux et de techniques éloignée de son unité d'origine : les quatorze figures sont en cuivre repoussé et ciselé (XIII^e siècle), en fonte de cuivre (XVIII^e siècle) ou en galvanoplastie, technique de reproduction recourant à l'électrolyse (XIX^e siècle).



Elle est restaurée à plusieurs reprises, en 1776, 1833, 1869 et 1956. En 1776, certaines statuettes manquantes sont remplacées par des statuettes en cuivre fondu, sur le modèle de celles en cuivre repoussé. Deux nouvelles

statuettes (saint Romain et le condamné à mort) sont ajoutées sur le sommet de la châsse. En 1869, sur les petits côtés, on décide d'installer deux statuettes au lieu d'une. Les nouvelles statuettes sont obtenues par galvanoplastie. Lors de la dernière restauration d'importance, en 1956, les statuettes de saint Romain et du condamné à mort sont retirées en raison de leur manque d'authenticité.

Une statuette d'apôtre (saint Jacques le Majeur ? saint Philippe ?) provenant de la châsse est conservée au Musée du Louvre (on ignore quand elle fut retirée de la châsse mais elle n'a pas subi les restaurations des XVIII^e et XIX^e siècles) quand un saint Jean, encore en place en 1869, est conservé à la Wallace Collection (Londres).

Certains des contreforts d'angle et des hauts pinacles les surmontant se désolidarisant de la structure, dans le cadre d'une opération de révision / réparation, en septembre 2021 le service des Monuments historiques a fait refixer ces éléments à une restauratrice spécialisée dans l'orfèvrerie médiévale.

Vincent SIMONET

Nombre de ces informations sont tirées de : Marie-Hélène Didier, *Le Trésor de la cathédrale de Rouen*, Rouen, Musée des Antiquités départementales, 1993, n° 19, p. 40-44.

Vierge consacrée : une vocation ancienne et nouvelle, don du Seigneur à son Église

Le **dimanche 31 octobre 2021**, lors de la messe de 10h30 à la cathédrale de Rouen, mademoiselle Martine Créant entrera dans l'Ordre des vierges par la prière solennelle de consécration des vierges. A la différence des religieux et des membres des instituts séculiers, les vierges consacrées sont, comme les ermites, des formes individuelles de vie consacrée. Elles peuvent donc avoir des manières très différentes de vivre concrètement leur vocation. Il s'agit d'une vocation ecclésiale et diocésaine. Elles sont consacrées par les mains de l'évêque pour être au service du Christ et de son Église.

Horaires pour la Toussaint et la commémoration des fidèles défunts

Lundi 1^{er} novembre **Messe à 08h30 & 10h30**
Vêpres à 16h00

Depuis quelques mois, ou depuis 10, 25, 40, 50 ans ou plus, vous vivez du sacrement de mariage ! Mgr Lebrun vous invite tout particulièrement à fêter votre anniversaire ou à prolonger la fête de votre mariage célébré cette année

ce lundi 1^{er} novembre à la cathédrale à 16h00 pour les vêpres suivi d'un goûter à l'archevêché.

Vous serez invités à renouveler votre alliance entre vous, et avec Dieu. Vous prierez *notre Père* pour ceux et celles dont le chemin s'avère difficile, parfois trop difficile. Et Dieu vous bénira...

Si vous n'êtes pas concernés directement, nous vous proposons de venir entourer les jubilaires !

Mardi 02 novembre

Commémoration des fidèles défunts

Messe à 10h00

Denier de l'Église

En début d'année, nous lançons la collecte du Denier : les sommes collectées à cette occasion sont la seule ressource dont dispose le diocèse pour assurer une juste rémunération aux prêtres et à ses salariés.

Aujourd'hui, nous voulons vous informer de l'état de la collecte.

La Cathédrale connaît une baisse du nombre de donateurs. Nous devons tous nous mobiliser pour inverser cette tendance. Nous sommes tous concernés.

Comment donner ?

Les dons en espèces ou par chèque (*libellé à l'ordre de l'Association diocésaine de Rouen*) peuvent être remis au secrétariat de la Cathédrale ou à la quête à l'occasion de la messe du dimanche.

Vous pouvez aussi donner par internet sur www.donnons-rouen.catholique.fr

Nous vous informons que cette année, votre don sera déductible des impôts sur le revenu à hauteur de 75%. A titre d'exemple, un don de 100€ ne vous coûtera que 25€.

Nous vous remercions par avance de votre contribution.





Informations pratiques !

Père Alexandre Gérard
Recteur de la cathédrale

Secrétariat

3, rue Saint Romain 76000 Rouen

Tél 02.35.71.85.65

Mail secretariat.cathedrale.rouen@orange.fr

Site www.cathedrale-rouen.net

Mardi 08h00 à 12h00

Jeudi 08h00 à 12h00 & 13h30 à 17h00

Intendance

Tél 02.35.71.51.23

Mail intendance.cathedrale.rouen@gmail.com

Horaires d'ouverture de la cathédrale

Lundi 14h00 à 19h00

Mardi au samedi inclus 09h00 à 19h00

Dimanche & jours de fête 08h00 à 18h00

Horaire des Messes

Le week-end : Dimanche 08h30 & 10h30

En semaine : Mardi au Samedi 10h00

Confessions

Lundi, mardi, jeudi & vendredi 16h00 à 17h30

Mercredi 14h30 à 17h30

Samedi 11h00 à 11h45 & 15h30 à 17h30

La cathédrale est équipée d'une boucle magnétique.

Vous pouvez l'utiliser dans le transept des Libraires (transept nord) ou la chapelle de la Vierge et placer votre aide auditive sur la position « bobine téléphonique ». Vous entendrez alors ce qui se dit au micro directement dans votre appareil. Si celui-ci n'en est pas encore équipé, demandez à votre audioprothésiste de l'installer.